

Sommaire

L’auteure.....	IX
Remerciements.....	XI
Préface	XIII

Partie 1

La transition, une dynamique de transformation

1	Une transition pour répondre aux enjeux climatiques et à la perte de biodiversité	3
2	Un cadre de référence : les ODD	5
2.1	Une source d’opportunités pour les entreprises	6
2.2	Un guide pour les entreprises.....	8
2.3	Le déploiement des ODD dans les entreprises	11
2.4	Un <i>reporting</i> ESG intégrant les ODD et la mesure de la biodiversité	14
3	L’investissement en faveur du climat et de la biodiversité	21
3.1	La valeur de l’action pour le climat.....	22
3.2	L’investissement à impact positif.....	26
4	Des initiatives pour changer de modèle	29
4.1	Une vision globale : la permaculture	29
4.2	Nourrir la ville par l’agriculture urbaine.....	34
4.3	Modèles économiques de l’agriculture urbaine	37
4.4	Vers une industrie biosourcée	39
4.5	Vers une nouvelle conception de l’habitat.....	44
4.6	De nouveaux modèles urbains	47

Partie 2
Retours d'expérience

5	Des acteurs en mouvement	59
5.1	Des entreprises engagées pour la transition.....	59
5.2	Des modèles urbains en émergence	61
5.3	Des associations qui accompagnent la transition.....	62
6	Retours d'expérience des entreprises.....	65
6.1	Groupe Armor (secteur de la chimie).....	66
6.2	Groupe Avril (secteur agro-industriel, alimentation humaine, alimentation animale, énergies renouvelables et chimie renouvelable).....	73
6.3	Groupe Bouygues (secteurs construction, immobilier et télécom)	78
6.4	Crédit Agricole (secteurs banque et assurance)	84
6.5	Ecocean (secteur de l'environnement - restauration écologique des milieux marins côtiers)	93
6.6	Elior Group (secteur de la restauration collective, restauration de concession et des services).....	101
6.7	Groupe Michelin (secteur des pneumatiques et de la mobilité durable).....	107
6.8	Société Stéarinerie Dubois (secteur de l'oléochimie).....	114
6.9	Groupe Veolia (secteur de l'environnement - eau, déchets, énergie).....	121
7	Instituts et associations.....	127
7.1	Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque (Agur-Dunkerque).....	128
7.2	CDC Biodiversité (filiale du Groupe Caisse des Dépôts dédiée à l'action en faveur de la biodiversité).....	133
7.3	Les Amis d'Énercoop (association vouée à la défense de l'environnement et à la lutte contre la précarité énergétique).....	141
7.4	Énergies 2050 (ONG engagée pour un nouveau modèle de développement systémique, inclusif et résolument positif)...	146
7.5	La Fonda (laboratoire d'idées au service du monde associatif)	156

7.6	Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES) (ONG)	163
7.7	Institut des Territoires Coopératifs (centre de ressources pour croître en maturité coopérative)	169
8	Acteurs académiques et architectes	177
8.1	Atelier d'architecture Cremintzer (aménagement urbain et réhabilitation du bâti, patrimoine industriel et hospitalier)	178
8.2	L'École de design Nantes Atlantique (design alimentaire).....	184
8.3	L'École de design Nantes Atlantique (Ville durable <i>Design Lab</i>)	190
9	Territoires.....	195
9.1	Communauté de communes du Clunisois (département de Saône-et-Loire - région Bourgogne-Franche-Comté).....	196
9.2	Commune de Grande-Synthe (département du Nord - région des Hauts-de-France)	204
9.3	Grand Lyon métropole (département du Rhône - région Auvergne Rhône-Alpes)	211
9.4	Ville de Paris (département Paris - région Île-de-France).....	218
9.5	Commune de Saint Lunaire (département d'Ille-et-Vilaine - région Bretagne).....	224
	Conclusion.....	231
	Abréviations et acronymes usuels	233
	Indications bibliographiques.....	235
	Table des figures	239

L'auteure



Michèle Champagne, anciennement chargée d'études en *Business Intelligence* chez Veolia, a mis en œuvre une démarche d'analyse de la résilience dans différents pays. Sa formation et son expérience professionnelle en histoire, en intelligence économique, ainsi qu'en prospective, lui permettent d'aborder la problématique de la résilience selon une approche pluridisciplinaire. Elle est aujourd'hui active dans le déploiement des objectifs de développement durable.

Retrouvez l'auteure sur son blog : <http://michelechampagne.over-blog.com>

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes mentionnées dans ce livre qui ont bien voulu partager leurs ambitions et leurs initiatives en faveur du climat et de la biodiversité.

Nous remercions Farzanah Sohawon pour sa participation à la traduction de certains schémas.

Une attention particulière est donnée à Dominique Bourg, qui a bien voulu préfacer ce livre. Sa position en tant qu'expert sur ce sujet éclaire les limites et les potentialités des ambitions et des leviers d'action.

Préface

Ce livre est celui des acteurs et des initiatives en matière de durabilité. Michèle Champagne, à la faveur d'entretiens, brosse de multiples portraits d'actions de terrain. Il s'agit d'entreprises au chiffre d'affaires variable, par exemple des entreprises spécialisées dans les films photovoltaïques, dans des stratégies et équipements en faveur de la biodiversité, mais aussi de multinationales, et encore de collectivités territoriales, petites et grandes communes, ou communautés de communes, d'associations de tailles diverses comme de bureaux d'architectes ou d'écoles de design. Il y est question d'énergie, d'habitat et d'urbanisme, d'agriculture, de permaculture et d'alimentation, d'industrie.

La grille de lecture adoptée par Michèle Champagne est celle des Objectifs du Développement Durable (ODD). Chaque action est mise en relation avec un ou plusieurs de ces ODD. Ces derniers, adoptés en 2015 dans le cadre de l'ONU avec la participation de grands groupes internationaux, constituent un référentiel internationalement admis. C'est leur force.

Mais il convient cependant d'être conscient de leurs limites. Ils n'entretiennent guère de relation aux instruments de mesure qui permettent de comprendre et de jauger les dégradations que nous infligeons à la planète. Il n'y a en effet aucune relation entre les ODD et l'empreinte écologique ou le référentiel des limites planétaires. Plus précisément, l'objectif 13 concernant le climat n'est nullement relié à l'état réel de l'accumulation des gaz à effet de serre au sein de l'atmosphère. Il n'est pas non plus lié au tempo du climat, à savoir l'enveloppe de dix ans au sein de laquelle il conviendrait, à l'échelle mondiale, de diviser nos émissions de carbone par deux. La biodiversité n'est pas un objectif au même titre que le climat, alors même que le climat ne fait que ménager au vivant ses conditions optimales d'existence. Sans vivant, à quoi bon d'ailleurs le climat ?

Les ODD sont comme en apesanteur, suspendus dans les cieux. Sont-ils par exemple compatibles entre eux ? Et surtout, ils n'entretiennent aucun lien, ou si peu, avec les connaissances accumulées par la communauté scientifique, et notamment avec les travaux du GIEC ou de l'IPBES, son équivalent pour la

(XIV) Résilience climatique et biodiversité

biodiversité et le vivant. Il n'est par exemple aucune proportion entre l'objectif 15 et l'urgence climatique telle qu'elle ressort du rapport SR 15 du GIEC sur la cible des 1,5 - 2°C. À quoi s'ajoute que la vertu des entreprises ne saurait à elle seule résoudre nos problèmes. Ces derniers découlent en grande partie des flux d'énergie et de matières entrant dans nos sociétés, ce sur quoi les entreprises n'ont pas barre. Seule une régulation publique pourrait agir sur leur volume et le réduire.

Est-ce à dire qu'il faille tourner le dos à ces objectifs ? Non, ils balisent un chemin qui tout en passant par eux les dépasse. C'est pourquoi toutes les initiatives rassemblées ici vont dans le bon sens et constituent autant d'incitations à aller plus loin.

Dominique Bourg, université de Lausanne



Partie 1
La transition,
une dynamique
de transformation

1

Une transition pour répondre aux enjeux climatiques et à la perte de biodiversité

Plusieurs appellations sont utilisées pour nommer la « transition », ce passage nécessaire pour faire face au changement climatique et à la perte de biodiversité, les deux étant liés. Transitions énergétique, agroalimentaire, écologique, toutes s'inscrivent dans une intention résolument transformatrice de nos modèles de développement.

En quoi ces transitions se distinguent-elles ?

La transition agroalimentaire recouvre un ensemble de pratiques bénéfiques à l'environnement et à la santé, comme l'agroécologie, qui allie la rentabilité économique, le respect de l'environnement et le bien-être, dans une logique d'économie circulaire.

La transition énergétique, concept apparu dans les années 1980, est devenue une réalité par les actions de décarbonation de l'économie et les mesures en faveur de l'efficacité et de la précarité énergétiques. Elle consiste à instaurer un mix énergétique composé de sources diversifiées et renouvelables pour remplacer les énergies fossiles.

La transition écologique est l'ensemble de toutes ces transitions et des pratiques individuelles et collectives pour instaurer un autre modèle de développement dans ses dimensions écologiques, économiques et sociales. Cette volonté s'illustre par les « villes en transition » qui expérimentent, par des initiatives et des projets, des actions en faveur de l'équité sociale, du climat et de la biodiversité : agriculture urbaine, systèmes d'échanges locaux, jardins partagés, rénovation thermique des bâtiments, production et consommation de biens en circuits courts, économie circulaire, etc. Ces villes s'inspirent du mouvement

de la transition lancé par Rob Hopkins en 2006 : l'idée est de construire des sociétés écologiques et résilientes pour faire face au changement climatique, à la vulnérabilité énergétique et à l'iniquité sociale de notre mode de développement. Les communautés locales, les collectifs de citoyens sont les acteurs moteurs de ce changement social. Son *Manuel de transition*, traduit en français en 2010, présente les principes et des exemples d'actions pour lancer le processus de transition. La transition s'appuie sur l'auto-organisation des citoyens pour adapter leur cadre de vie aux impacts du changement climatique et promouvoir des modes de production et de consommation sur les écosystèmes¹.

Ces acteurs en mouvement impulsent un second souffle dans la dynamique urbaine pour « vivre autrement la ville » à de multiples échelles : à l'échelle d'un quartier, d'un îlot de quartier, d'une ville. La dimension locale est le terrain où prend racine la capacité d'agir des citoyens et où se tissent des liens entre les différentes structures politiques et sociales, au bénéfice d'un mieux vivre dans un environnement respectueux de la nature.

Le changement climatique, la perte de la biodiversité, l'exclusion sociale, les déséquilibres économiques entre les territoires, autant d'enjeux qui ne peuvent trouver des réponses que dans une créativité collective : innovation sociale, innovation technologique, innovation entrepreneuriale.

Comment les entreprises, les collectivités, les associations et les acteurs académiques entrent-ils en transition ?

Quelle est leur vision du changement climatique et de la perte de biodiversité ?

Les entreprises et les collectivités ont-elles modifié leurs modèles économiques en cohérence avec leurs engagements en faveur du climat et de la biodiversité ?

Sommes-nous face à une nouvelle citoyenneté écologique qui appelle à la responsabilité de tous et à innover dans une dynamique de coopération, de coconstruction ?

Telle est la mission que nous nous sommes donnée : répondre à ces questions, présenter la contribution de ces acteurs dans la transition écologique, économique et sociale. La première partie du livre présente le cadre général de la transition, la deuxième partie restitue les contributions des acteurs sous la forme de retours d'expérience.

¹ Rob Hopkins, *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Écosociété (Québec) Silence, Traduction française 2010. Rob Hopkins a reçu en 2009 la distinction d'Ashoka fellow pour sa contribution au changement social. Ashoka est une communauté d'innovateurs sociaux engagés pour un nouveau modèle de société, 3 300 entrepreneurs sociaux sont répartis dans 85 pays.